



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 27

Séance du 26 mars 2025

Nombre de Membres présents : 23

L'an deux mille vingt-cinq

Nombre de suffrages exprimés : 26

Et le vingt-six-mars

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

13 mars 2025

Présents

J. H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK
G. BARRIOL – F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET
H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT
R. BENEJEAN – M. DUMAS – J. CHUECOS – F. CHEILAN
A. RATTIER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT – N. LIGNY
A. VASAI – C. UHL – P. CASTEAU – M. SOLER

Objet de la délibération

30-2025

Affectation du résultat 2024

Excusé(s) ayant donné pouvoir

- M. AUGIER à A. VASAI
- S. AELVOET à S. REBUFFAT
- S. LEBELLE à R. BENEJEAN

Absent(s)

Jérôme DELCOURT

Marie DUMAS a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Le bilan du compte administratif de l'exercice 2024, dont les résultats sont conformes au compte de gestion, se présente comme suit :

Section de Fonctionnement

A. Résultat de l'exercice 2024	659 096.67 €
B. Report à nouveau	1 907 360.46 €
A+B. Résultat cumulé de fonctionnement au 31.12.2024	2 566 457.13 €

Section d'Investissement

A. Résultat de l'exercice 2024	408 248.13 €
B. Résultat reporté	-471 945.37 €
C+D. Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	-63 697.24 €

Restes à réaliser

Dépenses	Recettes	D. Solde des restes à réaliser
555 431.98 €	140 859.00 €	- 414 572.98 €

F=C+D. Besoin de financement de la section d'investissement	- 478 270.22 €
---	----------------

Ce solde d'exécution étant négatif, il est donc constaté un besoin de financement de la section d'investissement de 478 270.22 € ; l'affectation du résultat est donc obligatoire.

Il est proposé au Conseil d'affecter une part du résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour 478 270.22 € en recettes de la section d'investissement, au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du Budget Primitif 2025.

Ainsi les résultats reportés de l'exercice 2024 repris au Budget Primitif 2025 sont les suivants :

001 - Solde d'exécution d'investissement	- 63 697.24 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 088 186.91 €

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances en date du 12 mars 2025,

Vu le Compte Administratif approuvé par délibération n°29-2025 en date du 26 mars 2025,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'AFFECTER une part du résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour 478 270.22 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », en recettes de la section d'investissement du Budget Primitif 2025.

La ligne R002 sera donc créditée d'un montant global de 2 088 186.91€ ;

Article 2 : DE REPORTER le résultat d'investissement, d'un montant de - 63 697.24 € en section d'investissement sur la ligne budgétaire D001.

VOTE

Pour : G MOURGUES - J.H. FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL
F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - M. NOEL-GAMET - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT
R. BENEJEAN - M. DUMAS - J. CHUECOS - F. CHEILAN - A. RATTIER - J.L. CLOEZ
A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL - P. CASTEAU - M. AUGIER - S. AELVOET
S. LABELLE - M. SOLER

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Gilles MOURGUES



La Secrétaire de séance,
Marie DUMAS



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 013-211300181-20250326-D302025-DE